

BULLETIN

MUNICIPAL

de

1975



SERMAISE : L'église.

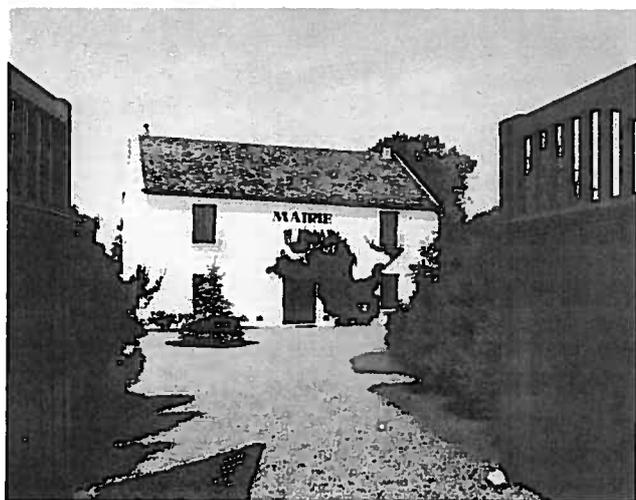
SERMAISE

A NOTER :

MAIRIE	492.82.27
URGENCE M. Le Maire	492.20.60
.....	492.23.60
PRESBYTERE St.-Chéron ...	492.20.02
GENDARMERIE St.-Chéron ..	492.20.34
POMPIERS	492.21.04
POMPIERS Dourdan	492.75.76
HOPITAL CLINIQUE	492.86.36
AMBULANCE	492.91.45
POMPES FUNEBRES PLM ...	492.71.07
MÉDECINS St.-Chéron	
. BOVAGNET	492.22.29
. CAMPANA	492.22.77
. MICHY	492.20.39
. BOUFFARD (pédiatre)	492.20.64
SAGE FEMME	
. Mme Colette MIGLIORI Port Sud	491.46.94
Visites prénatales	
Cours d'accouchement sans douleurs	
remboursé par S.S.	
Consultations	
Soins infirmiers .	



PHARMACIES St.-Chéron	
. GARRETA	492.20.17
PHARMACIES Dourdan	
. MASSIAS	492.70.17
. MONTHEAN	492.70.43
. FLOTTES	492.78.01
MÉDECINS Dourdan	
. DELAPORTE	492.70.57
. SARRAN] 492.72.70
. MOULERE	
. CALONNE	
. FAYEMI	492.77.17
. LANZA (pédiatre)	492.72.81

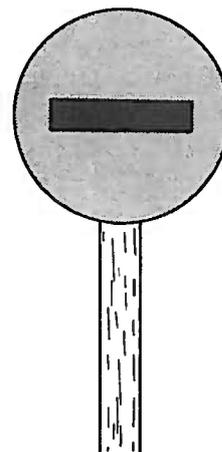


Les Bureaux de la MAIRIE, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	
MARDI	9 h à 13 h
JEUDI	
VENDREDI	14 h à 17 h
SAMEDI	

FERME LE MERCREDI

Monsieur le MAIRE reçoit le SAMEDI à partir de 16 h et sur rendez-vous.



BULLETIN de SERMAISE 1975

Le premier bulletin Municipal de SERMAISE publié il y a bientôt un an a obtenu un grand succès. Nombreux sont ceux qui sont venus en mairie nous féliciter, ce qui nous a fait un réel plaisir, car nous avions beaucoup travaillé à sa présentation et nous nous sommes souvent posé la question de savoir s'il allait plaire à nos administrés.

Merci donc, à tous ceux qui ont bien voulu nous faire part de leur satisfaction. C'est pour nous un encouragement qui nous décide à préparer le bulletin de 1975.

Comme je l'ai dit dans le premier numéro, il est ouvert à tous ceux qui désirent publier un article sur les sujets les plus divers, en dehors de toute tendance politique, article qui sera remis en mairie pour être soumis au Conseil Municipal qui décidera de sa publication.

Nous voilà donc à la fin de notre cinquième année de notre mandat municipal, les prochaines élections devant avoir lieu en mars 1977.

Comme je le disais dans le premier numéro, notre tâche principale a été la réalisation du programme d'assainissement. Le village complètement terminé aura bientôt son réseau d'eaux usées relié au collecteur intercommunal mis en place par le Syndicat de l'Orge. Le tronçon St.-Evroult-Pont de Sermaise est en voie d'achèvement et le tronçon Pont de Sermaise-Roinville est en cours depuis le 4 août 1975. C'est donc l'an prochain que nous aurons une rivière propre, exempte d'eaux usées, et que nous pourrons peut-être bientôt y pêcher la truite comme autrefois.

L'assainissement de Blancheface est presque terminé, il nous reste à faire la rue des Champs et quelques branchements. Ces travaux qui devaient être terminés cette année ont été retardés faute de subventions et de crédits. Nous avons préféré les remettre à plus tard plutôt que de les financer par une augmentation des impôts.

De même pour le Mesnil ou il nous reste aussi quelques branchements et quelques canalisations à réaliser.

L'ensemble de ces travaux avec le Village se monte à 925.784,68 F environ, ce qui, pour une petite commune, représente un investissement déjà important.

Je ne pense pas vous ennuyer en vous donnant tous les renseignements qui reflètent la vie même de notre commune, et puisque j'ai commencé mon propos sur les travaux et les finances communales, je continue avec tous ceux qui voudront bien me suivre :

Sur le plan intercommunal, nous adhérons à plusieurs syndicats dont l'action s'exerce sur le plan cantonal ou régional. C'est ainsi que :

- Le Syndicat à Vocation Multiple du Canton de St.-Chéron (S.I.V.O.M.) présidé par notre Conseiller Général, Monsieur BOURGES, et dont je suis le vice-président et délégué avec notre adjoint, Monsieur Jean DESPREZ, met à la disposition des 11 communes du canton plusieurs services tels que : secrétariat de mairie, travaux de voirie, entretien de l'éclairage public, marché de gros pour la fourniture de fuel, dératisation, etc... s'occupe en outre de l'aménagement des locaux de service de la nouvelle gendarmerie de St.-Chéron qui couvre le canton, et qui doit être construite sous peu pour le plus grand bien de nos gendarmes qui sont vraiment jusqu'ici très mal logés sans aucun confort. La cotisation annuelle que la commune verse à ce syndicat est de : 656,50 F. La dératisation nous coûte : 663 F. Nous profitons de prix de gros pour le fuel. Nous n'utilisons pas les autres services actuellement.

- Le Syndicat de l'Orge, présidé par Monsieur CECCALDI, maire de Dourdan et dont nos délégués sont le maire et l'adjoint, a réalisé le redressement du cours de la rivière, très sinueux à cause de la faible pente de la vallée et s'occupe de son entretien. C'est lui qui actuellement procède à la pose du collecteur intercommunal d'eaux usées du cours supérieur de l'Orge, c'est-à-dire depuis les sources de St.-Martin de Bréthencourt jusqu'à Arpajon, de sorte que notre rivière ne sera plus alimentée que par les sources qui jaillissent tout au long de notre vallée. La commune participe à ces travaux pour un montant calculé sur le nombre d'habitants et la longueur du cours, et qui s'élève à la somme annuelle de 32.618,50 F.

- Le Syndicat Intercommunal de transport d'élèves de la région de Dourdan présidé par notre conseiller général Monsieur BOURGES, maire de St.-Maurice Montcouronne, et dont je suis le vice-président et délégué de la commune avec Madame BOUDON, conseillère municipale, voit chaque année sa tâche se compliquer de plus en plus, le nombre de cars à mettre en service étant de plus en plus grand pour assurer les 8 lignes existantes à travers nos communes et à travers la Beauce. Songez que cette année nous avons plus de 566 élèves, dont 100 pour la seule commune de Sermaise, à transporter dans les différentes écoles secondaires de Dourdan, et il faut les ramener le soir dans leurs foyers à des heures différentes. Ce trans-

port est assuré gratuitement pour les familles, ce qui coûte à la commune de Sermaise, la somme annuelle de 14.132,50 F. De plus, la commune de Dourdan nous prend annuellement 250 F par élève, et St.-Chéron prend 680 F par élève de maternelle.

- Le syndicat d'enlèvement des ordures ménagères présidé par Monsieur CECCALDI, conseiller général, maire de Dourdan et dont les délégués de Sermaise sont le maire et l'adjoint, nous fait bénéficier des prix les plus bas du fait qu'il groupe 34 communes, ce qui représente un marché important. Cet enlèvement des ordures ménagères qui a lieu 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi, coûte à la commune la somme annuelle de 24.642,03 F.

- Le syndicat d'électricité de la région de Dourdan dont Monsieur CECCALDI et le président et auquel adhère la commune de SERMAISE représentée par 2 délégués : le maire et Monsieur Gilbert BESSE, conseiller municipal et électricien de son métier, s'occupe de l'électrification des nouvelles constructions, du renforcement des transformateurs et du réseau, crée des nouvelles extensions. Il se trouve directement en rapport avec l'E.D.F. qui se charge de l'entretien et de la bonne marche du réseau.

Contrairement à beaucoup d'autres communes, Sermaise ne prélève aucune taxe sur les factures de consommation de courant électrique. Le syndicat est financé par une taxe sur les factures E.D.F.

- Le syndicat d'alimentation en eau potable de SERMAISE-ROINVILLE a son siège à la mairie de SERMAISE. Le maire de Sermaise en est le président et le maire de Roinville le vice-président. Le bureau comprend en outre un délégué pris dans chaque commune.

Créé en 1938, il alimente en eau potable les 2 communes et fait l'objet d'un article spécial dans ce numéro.

Sur le plan départemental, nous dépendons du service d'aide sociale à qui nous versons la somme forfaitaire de 5.170,71 F. par an, moyennant quoi les cas sociaux de notre commune, quand ils sont reconnus par la commission qui siège à Dourdan une fois par mois, sont pris en charge par ce service départemental.

Nous participons également sur le plan départemental au service de secours et incendie, ce qui nous permet d'avoir recours gratuitement aux pompiers de St.-Chéron, Dourdan, Étampes, etc... Cette participation annuelle est de : 2.448,00 F.

Nous versons aussi une somme forfaitaire de : 3.574,00 F. pour la Voirie qui à son tour nous alloue, chaque année une subvention de 13.000.000 F.

Je viens de vous ennuyer avec beaucoup de chiffres, mais je crois qu'il est bon que chacun soit informé de toutes les charges et participations intercommunales auxquelles une commune doit faire face.

Notre budget se décompose en deux parties :

1.- La section de fonctionnement : qui comprend les salaires et charges sociales, les travaux d'entretien des bâtiments et chemins, les subventions au bureau d'aide sociale communal, et à la caisse des écoles, les subventions intercommunales, les frais décollage, etc...

Elle est financée par des subventions d'Etat ou Départementales, et par les cotes mobilières que nous payons tous suivant l'importance de nos habitations.

2.- La section d'investissements : porte sur des travaux neufs, voirie, assainissement, constructions, extensions de l'éclairage public, etc... Ces travaux sont financés par des subventions, des emprunts, et une partie des fonds libres de la section de fonctionnement.

Notre personnel communal se compose ainsi : Une secrétaire de mairie, un garde champêtre, deux cantonniers, une cantinière, une accompagnatrice pour le car scolaire, et nous versons des indemnités pour la surveillance de la cantine, pour la gestion de la cabine téléphonique de Blancheface, pour le gardiennage de l'église, pour le logement du troisième enseignant, les deux premiers étant logés gratuitement par la commune. Nous versons également une indemnité à la Perception pour la tenue des comptes, et aux Ponts & Chaussées pour la surveillance des travaux de voirie.

Le total des appointements, salaires et indemnités que nous versons annuellement s'élève à la somme de 114.127,29 et les charges sociales à la somme de 33.929,53 F.

Le dernier recensement de la population a donné pour SERMAISE le chiffre de 913 habitants principaux, et nous comptons environ 200 habitants secondaires. Ce qui fait que nous sommes au quatrième rang dans le canton, après Breuillet, St.-Chéron et Boissy.

Que voilà un article aride, plein de chiffres et d'explications financières. Pour ma part, j'aimerais mieux vous emmener méditer sur les hauts de Sermaise, ou à travers les bois verdoyants de nos collines. Il faut bien de temps en temps revenir aux réalités. La prochaine fois nous parlerons des Sarmates et ferons un voyage à travers le temps.

Je vous rappelle que je me tiens à la disposition de tous ceux qui se trouvent en difficultés de tous ordres pour les conseiller et les aider.

Bonne fin d'année à vous tous
Georges DEBONO - Maire de Sermaise

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **LE CONSEIL MUNICIPAL composé de 12 membres s'établit comme suit :**

Monsieur Georges DEBONO, Maire
 Monsieur Jean DESPREZ, Adjoint
 Mesdames BARGAIN et BOUDON Bernadette, Conseillères
 Messieurs, SELLERIN Gilles, HAUTEFEUILLE René, CHEVALLIER Philippe, SIMON Joseph, AMIET Clotaire, GYSELINCK Paul, LANOUE Raymond, BESSE Gilbert.

Se répartira en 12 commissions :

<i>Commission des finances :</i>	Mme BARGAIN, MM. HAUTEFEUILLE, DESPREZ, SELLERIN.
<i>Bâtiments</i>	MM. SELLERIN, SIMON, AMIET.
<i>Agriculture</i>	MM. DESPREZ, HAUTEFEUILLE, CHEVALLIER.
<i>Fêtes</i>	Mlle GENERO, MM. LANOUE, AMIET, SELLERIN, BESSE, CHEVALLIER.
<i>Electorale</i>	MM. DESPREZ, CHEVALLIER, BESSE, SIMON, HAUTEFEUILLE.
<i>Écoles</i>	Mmes BARGAIN, BOUDON, MM. BESSE, GYSELINCK.
<i>Cimetière</i>	MM. LANOUE, PETIT.
<i>Bureau d'Aide Sociale</i>	Mmes BARGAIN, BOUDON, MM. LANOUE, AMIET, CHEVALLIER, BESSE.
<i>Voirie</i>	MM. DESPREZ, HAUTEFEUILLE, BESSE, AMIET, LANOUE.
<i>Electricité</i>	MM. BESSE, CHEVALLIER
<i>Impôts.</i>	MM. DESPREZ, HAUTEFEUILLE, SELLERIN, LANOUE, BESSE, LAMBERT.

— oOo —

PERMANENCES DE NOTRE DÉPUTÉ M. ROBERT VIZET

Le 4^e samedi de chaque mois :

- DOURDAN, Café DELOUIS, de 9 h à 10 h
- St.-CHERON, Mairie, de 10 h 15 à 11 h.



COMMERCANTS DE SERMAISE

Village de SERMAISE :
Ets. SVALUTO-GENERO
Café-Tabac-Restaurant

Hameau de BLANCHEFACE : Grande Rue
Ets. LEFEBVRE
Épicerie-Café-Cabine téléphonique.

Village de SERMAISE : Rue des Écoles
« LA GRANGE »
Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions-Bufferets.



COMMERCANTS AMBULANTS

VILLAGE de SERMAISE :

Boulangier : Tous les jours sauf le
LUNDI à midi.

Boucher : MARDI - JEUDI - VENDREDI
DIMANCHE matin
SAMEDI après-midi.

Chevaline : MARDI matin VENDREDI sur
commande.

Poissonnier : MARDI - MERCREDI - JEUDI

Épicerie : MARDI après-midi
MERCREDI matin
JEUDI dans la soirée

Charcutier : MARDI - JEUDI - SAMEDI
matin.

Hameaux MESNIL- BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI - VEN-
DREDI - DIMANCHE fin de
matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin - SAMEDI
après-midi -
DIMANCHE sur commande.

Poissonnier : MERCREDI après-midi

Épicerie : MARDI après-midi
JEUDI soir

Légumes : MERCREDI matin.

Hameaux de BELLANGER :

Boulangier : Tous les jours à midi sauf lundi

Boucher : JEUDI - DIMANCHE matin.

Chevaline : sur commande.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI
VENDREDI matin
SAMEDI soir

Boulangier : Tous les jours sauf
JEUDI - SAMEDI

Hameau de MONTFLIX :

Boulangier : Sur commande
MARDI - VENDREDI

Boucher : Sur commande - MARDI
JEUDI - SAMEDI

*Beurre-
Fromage :* VENDREDI après-midi

Charcuterie : MERCREDI matin.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Les enfants de la Commune auront la joie d'inaugurer leur nouveau car à la rentrée scolaire.

Le circuit doit s'établir comme suit :

1er TOUR	LE MESNIL	8 h 15
	BLANCHEFACE	8 h 18
	MONDETOUR	8 h 25
	SERMAISE Ecole	8 h 28

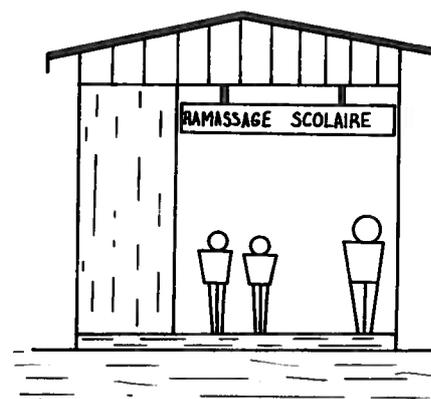
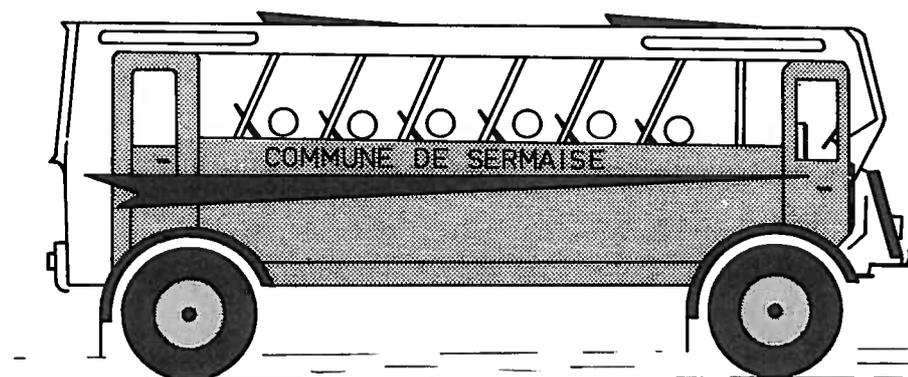
2ème TOUR	LA MERCERIE	8 h 30
	LA RACHEE	8 h 35
	LA CHARPENTERIE	8 h 40
	SERMAISE	8 h 45

3ème TOUR MATERNELLE	SERMAISE	8 h 47
	SAINT-CHERON	9 h 00

RAMASSAGE SCOLAIRE LYCEE – C.E.S. – C.E.T. DOURDAN

CIRCUIT N° 5	LE MESNIL	7 h 30
	BLANCHEFACE	7 h 40
	MONTFLIX	7 h 43
	MONDÉTOUR	7 h 47
	DOURDAN	8 h 00

CIRCUIT N° 6	SERMAISE	8 h 05
	DOURDAN	8 h 15



POPULATION

Le recensement général de la population de MARS 1975, donne les résultats suivants qui ne sont pas encore officiels,

Soit :

913 habitants résidences principales dans 277 immeubles, plus 95 résidences secondaires.

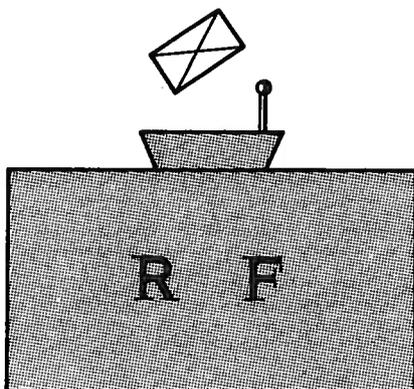


Au mois de mars de cette année, un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur Mondétour et Marchais, et des milliers de tonnes d'eau se sont précipitées vers la vallée par le fossé communal qui descend parallèlement au chemin vicinal N° 3.

En quelques minutes, l'avenue Paul Blot s'est trouvée submergée au point que les enfants qui sortaient de l'école ne pouvaient franchir le torrent.

Toute cette eau s'est rassemblée au point bas de la route comme le montre notre photographie. Les pompiers de St.-Chéron alertés n'ont pu que constater que la rivière était elle-même arrivée à un niveau qui empêchait toute évacuation rapide de cette masse d'eau. Il a fallu quelques heures pour que l'avenue soit dégagée, mais une fois l'eau partie il restait une couche de terre importante que notre cantonnier a eu bien du mal à enlever.

LISTES ELECTORALES



Nous rappelons que la révision des listes électorales se fait chaque année du

1er SEPTEMBRE au 31 DECEMBRE

Les nouveaux venus dans la Commune ainsi que les jeunes de 18 ans désirant se faire inscrire, doivent se présenter en Mairie munis de leur ancienne carte d'électeur, ou du livret de famille pour les nouveaux majeurs.

JOIES ET PEINES :

Le 2^è semestre 1974 et le 1^{er} semestre 1975, nous avons eu la joie d'enregistrer :

■ Les Naissances de :

Loïc DRAPPIER, Sandra GODMER, Estelle PICHODO, Sandrine DEBOUCHE, Laurent CAPTAL, Carrel CHOINARD, Cyril LEFEBVRE, Cécilia FONSECA, Arnaud MATHIEU, Arnaud THUILLIER, Cyril GOBERT, Sophie LOISEAU, Gabriel FORAY, David SANTOS.

■ Les Mariages de :

Alain VEYSSET	—	Ginette LAMBERT
Louis BOUVIER	—	Béatrice FORT
Sylvain LE MOULLEC	—	Françoise GUY
Bernard GRIGNON	—	Annette DUFOUR
Thierry RAVET	—	Brigitte CHEVALLIER
Edmond HUGRET	—	Nicole PASQUINI
Carlos MALDONADO	—	Martine FANTY
Philippe THUILLIER	—	Michèle GYSELINCK
Michel HARTMANN	—	Nicole MAILLARD
Jean-Luc GROSOIS	—	Ghislaine LEBLANC
Charles ANASTASSIADIS	—	Françoise ROGEON
Jean-Pierre JOHAN	—	Christine FOURNIAS
Alain GROUT	—	Michelle GENERO

Nous avons eu également la peine de perdre :

■ **Mesdames :** Reine MAITRE-GRASSER, ancien maire de Sermaise
Henriette CHEVALLIER,
Aline FOURGERON,
Georgette BARY,
Gabrielle LERABLE,
Marthe BARY,

■ **Messieurs :** Otto HAMMACHER,
Hippolyte PUJOL,
Serge GAUTIER,
Robert CAMI,
Pierre DELUCHAT,
Jean LAMBERT,
Albert ROBACHE,
Mohamed BOUCLAGHEN,
Virgilio CRAVO,
Elisio CRAVEIRO-INIACIO,



Tous les ans à la SAINT-GEORGES a lieu notre fête communale avec l'élection de sa Rosière.

Pour l'année 75, cet honneur est revenu à Nadine MANENT.

UN MOT SUR L'ÉCOLE DE SERMAISE

par son Directeur

L'École Paul BLOT, du nom d'un ancien Maire de la commune, comporte deux bâtiments.

- . l'école neuve abrite le cours préparatoire de Mademoiselle BOUTRON, le cours élémentaire de Madame VINCENT, le préau et le bureau du directeur,
- . l'ancienne école est composée de ma classe, le cours moyen et de la cantine, domaine de Madame GYSELINCK.

Ces locaux sont spacieux, propres et bien aménagés.

La municipalité étant très généreuse pour l'école, nous disposons d'un éventail de matériel très appréciable :

- Télévisions, écrans en plein jour, tourne-disque, appareil à photocopier, magnétophone, etc...

Au cours de l'année scolaire 1974-1975, nous avons tenté plusieurs expériences dans le cadre du tiers temps pédagogique :

- travaux manuels, cyclotourisme, film réalisé par les enfants. Nous pensons continuer dans cette voie.

Je tiens à remercier les parents qui ont bien voulu encadrer les enfants lors des sorties.

Un bâtiment a été construit dans la cour de l'école et servira prochainement d'atelier de poterie.

En fin d'année scolaire, nous organisons une petite kermesse au profit de la coopérative de l'école. Cet argent sert à financer la sortie de fin d'année (moins le transport payé par la Mairie), les matériaux des travaux manuels mis en vente à la kermesse et quelques achats effectués au niveau de chaque classe.

De dimensions modestes, dans un cadre privilégié, notre école garde son cachet rustique, tout en étant moderne, grâce à la bienveillance de sa municipalité et particulièrement de son Maire, Monsieur DEBONO.

C. SAMINADIN





VISITE DU MOULIN DE LEVESVILLE

Il est neuf heures. Nous attendons les cars avec impatience, sur le terrain de sports, de Sermaise. Ils arrivent ! Nous nous précipitons. Vers dix heures, nous arrivons au moulin de Levesville. Nous le devinons à travers les arbres d'un bosquet.

Un homme âgé vient nous accueillir et nous conduit vers cette masse impressionnante. Quelques groupes pénètrent dans le moulin à l'aide d'un vieil escalier de bois, tandis que d'autres restent dehors.

L'attente est longue ; enfin nos prédécesseurs sortent et notre tour arrive. Nous prenons l'escalier qui tremble. Certains ne sont guère rassurés.

Une odeur nous prend au nez. Nous montons un second escalier qui nous conduit à l'engrenage. L'hôte nous explique le mécanisme. Les ailes entraînées par le vent font tourner la meule qui sert à moudre le blé. A l'aide d'une poutre vieille de cinq cents ans, le meunier amplifie la voilure ce qui augmente leur vitesse.

Le moulin a été construit sous le règne de Louis XI.

Cette visite terminée, nous repartons en direction de Pithiviers.

*Jocelyne MIGAUD
Isabelle LEFEBVRE
Sylvie FILLON
Eric HELY*

*Yves LAPOUILLE
Michel ROBERT
Alain SOUBERCAZE
Nathalie FAGNY*

VOYAGE A PITHIVIERS

Le rendez-vous est fixé à 9 h. sur le terrain de sport. Bientôt deux cars stationnent sur les trottoirs. Les sacs s'entassent dans les coffres et les classes se répartissent dans les grands véhicules.

Les chauffeurs démarrent en trombe. Nous parcourons des dizaines et des dizaines de kilomètres, visitons un moulin, et nous arrêtons près d'une piscine pour pique-niquer.

Vers 14 h 30, nous remballons le reste de nos provisions. Une gare miniature nous accueille et nous pénétrons dans un musée d'anciennes locomotives.

Le Chef de gare nous explique le fonctionnement de ces machines à vapeur. Après ces commentaires intéressants, nous admirons trois pièces anciennes et des casquettes de chef de gare. Il y en a de tous les pays. Nous admirons leurs brillantes couleurs.

Nous gravissons l'escalier qui mène à un ravissant petit « wagon salon » dont l'écartement des roues est de 0,60 m. L'intérieur est capitonné de tissu tacheté de marron. Une table pliée est exposée au milieu. Nous passons rapidement devant l'omnibus rouge et noir.

Le maître a projeté de nous payer un tour de train à vapeur. Malheureusement, un groupe de personnes âgées nous a déjà devancé. Le chef de gare est très obligeant et rajoute trois wagons où nous nous engouffrons. La locomotive démarre lentement, à la vitesse d'un escargot. 20 kms à l'heure est sa vitesse moyenne. La voie est accidentée par des cailloux et nous sommes très cahotés.

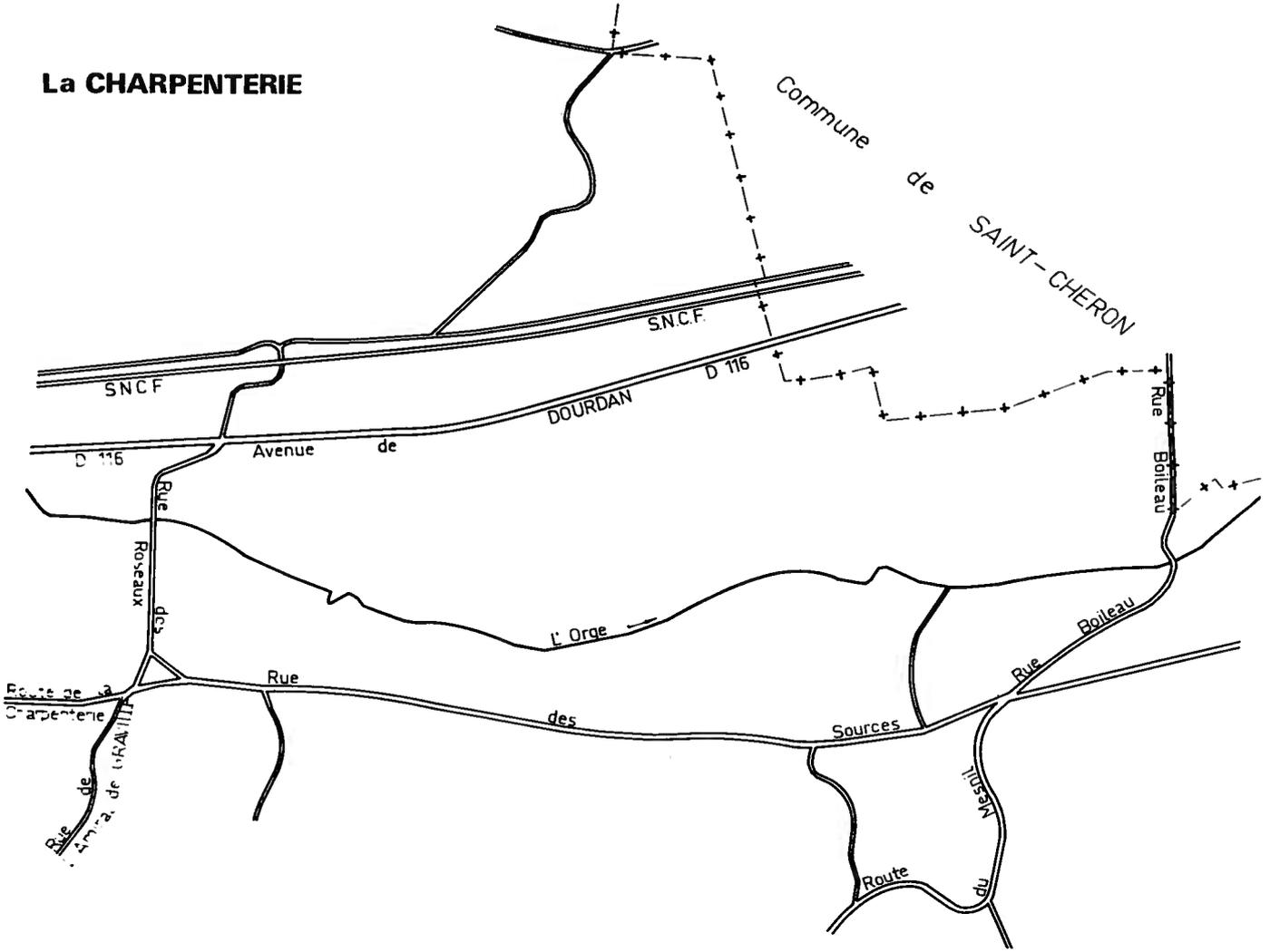
Ayant parcouru 4 kms, nous nous arrêtons pour nous dégourdir les jambes et pour faire des manœuvres. Un employé de cette société nous propose des cartes sur ces merveilleuses machines. Le retour se passe plus calmement. De retour à la gare, nous nous précipitons sur les glaces que vend une aimable dame.

Texte de :

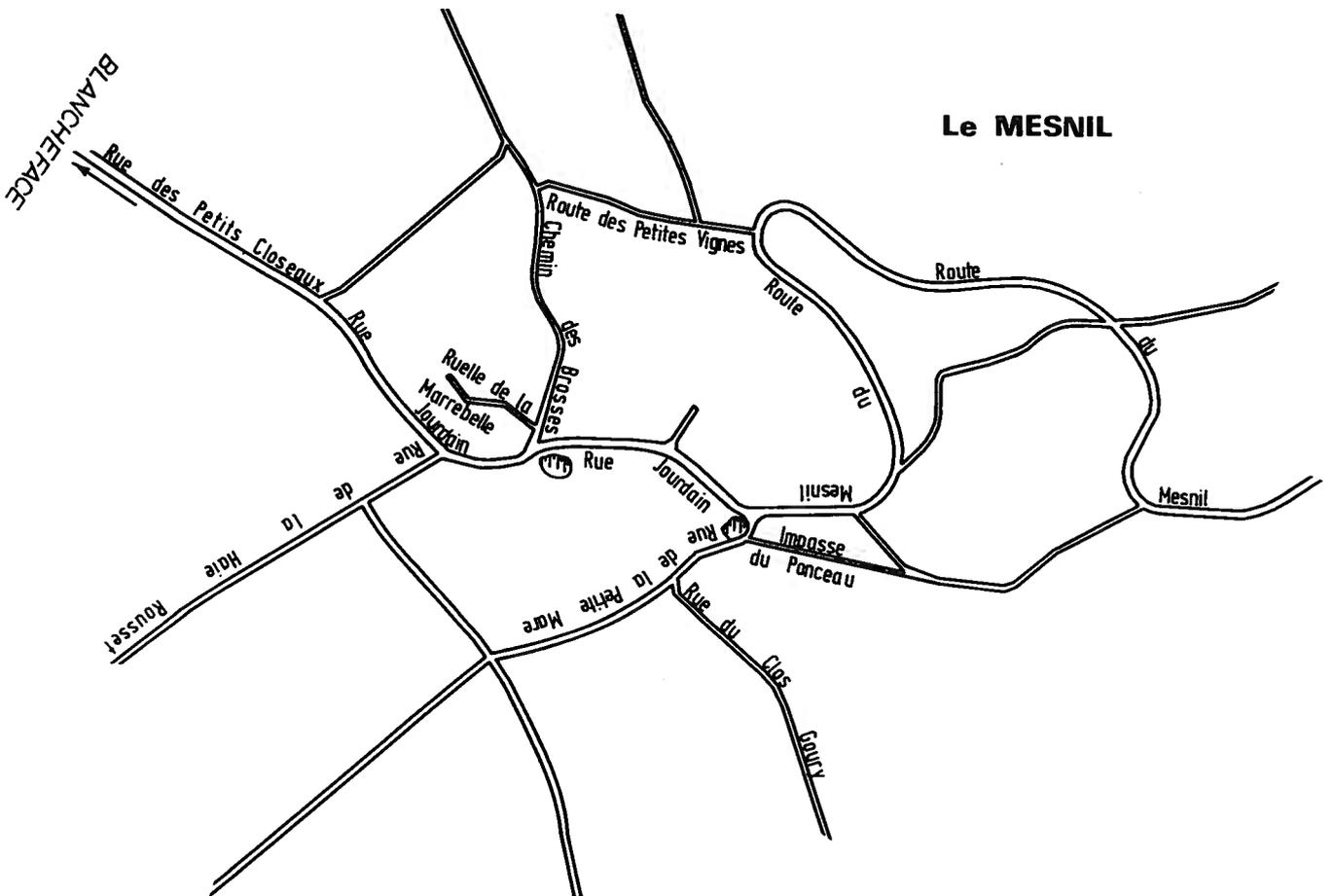
*Laurence DUCERF
Laurence MICHAUD
Myriam BEUAEL*

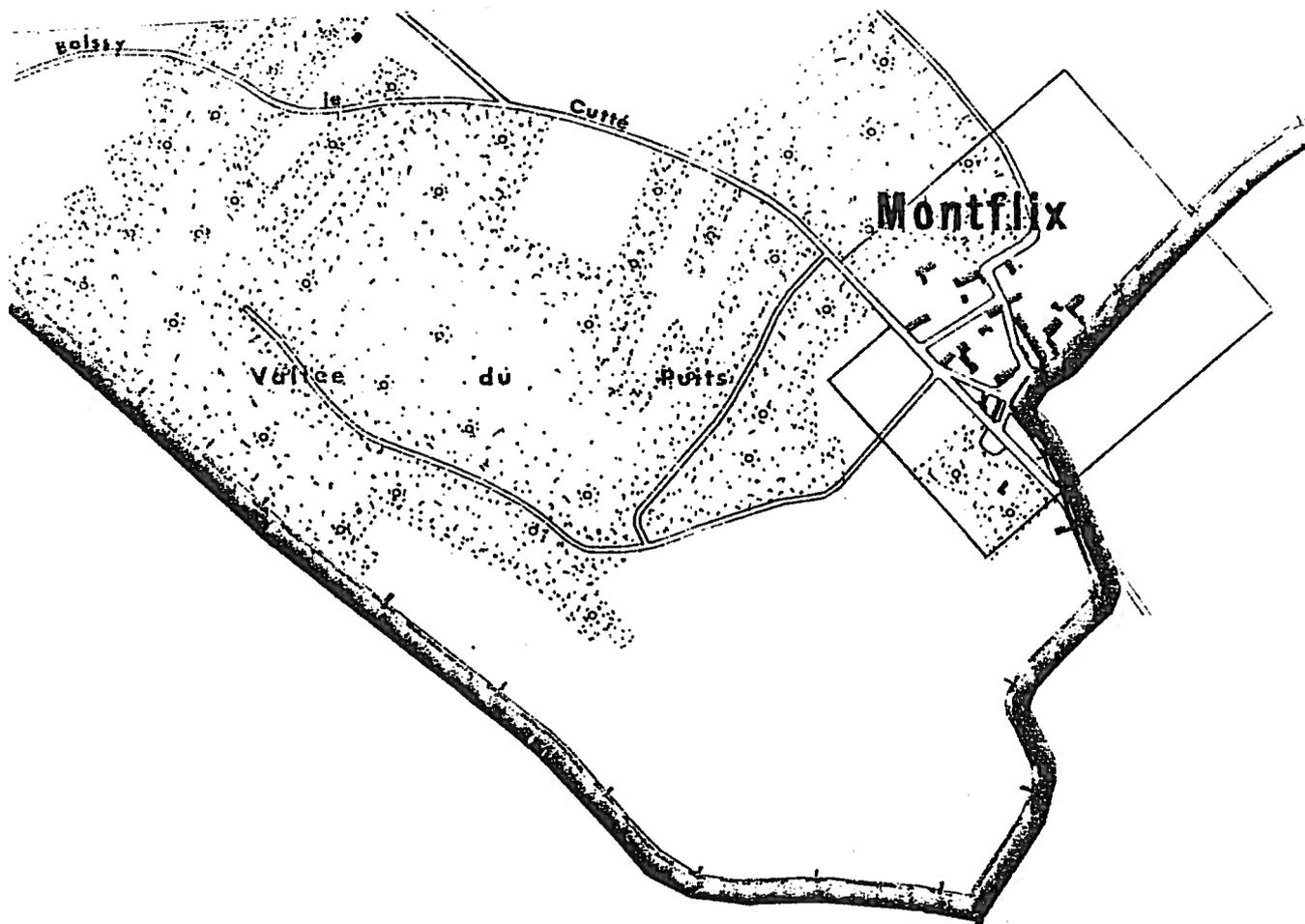
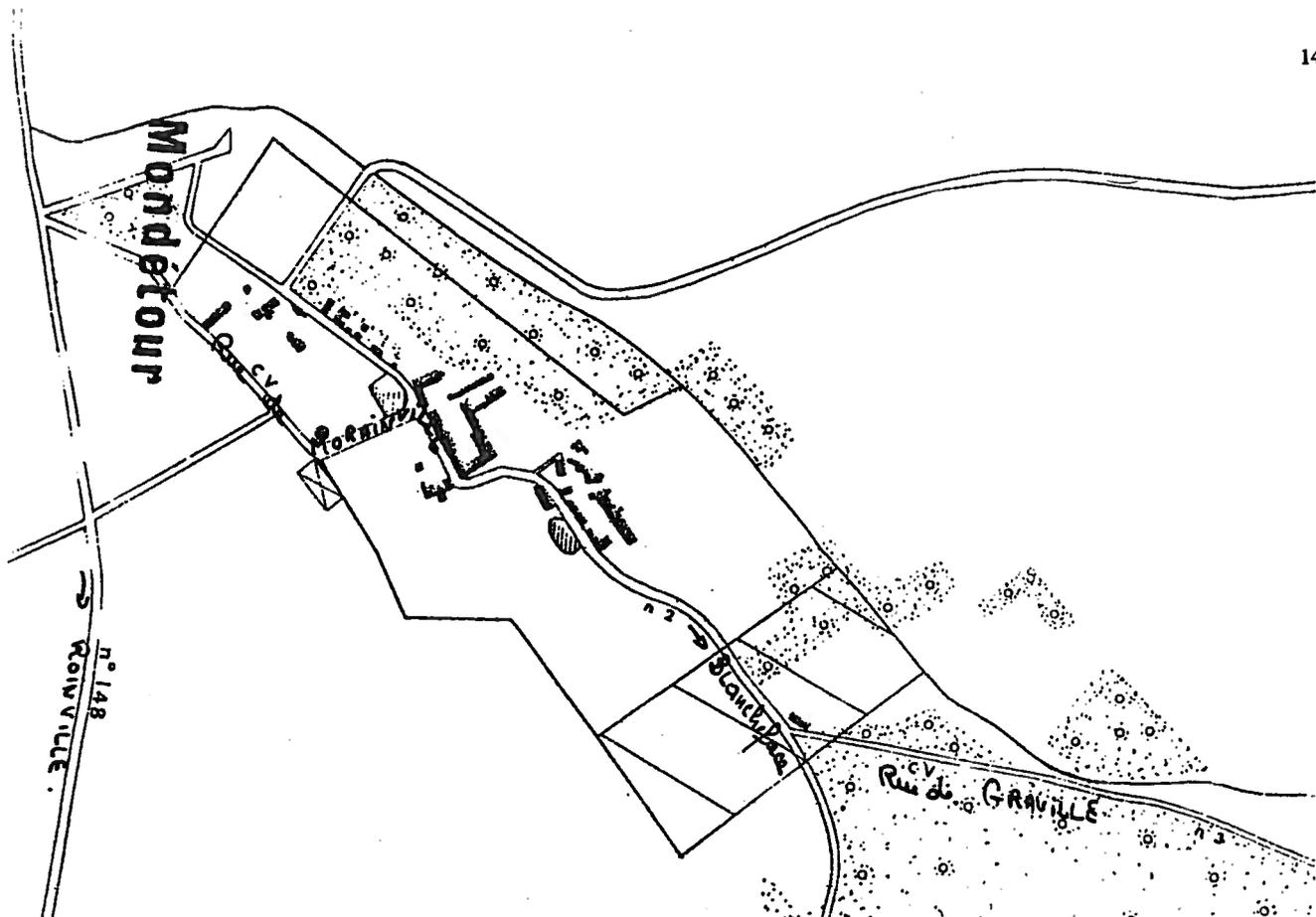
*Janique MOULTON
Sophie SOSSON
Carole CALOHARD*

La CHARPENTERIE



Le MESNIL





FAISONS LE POINT DES DECISIONS COMMUNALES

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Les places disponibles n'étant plus très nombreuses, il est nécessaire d'envisager l'agrandissement. L'achat du terrain nécessaire à ce projet, est en cours, ce qui permettra un aménagement intérieur plus rationnel et notamment une allée carrossable dans toute sa longueur. Puis extérieurement sera aménagé un parking.

LIMITES DE LA Z.A.D.

De nombreux litiges s'étant produits au sujet de l'application du nouveau plan de la Z.A.D., celui-ci ne correspondant pas avec le P.O.S. (Plan d'occupation des sols) en cours.

Le Conseil Municipal a demandé que ce plan soit rectifié en tenant compte du P.O.S., de sorte que les terrains situés en zone de construction soient exclus de la Z.A.D. et ainsi éviter les formalités nécessaires en cas de vente.

RAMASSAGE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL.

Le Hameau du Mesnil ayant plusieurs enfants se rendant à l'école à DOURDAN, le car de ramassage intercommunal fera un arrêt :

Hameau du Mesnil, à partir de la rentrée scolaire de septembre 75.

COLLECTEUR INTERCOMMUNAL D'EAUX USÉES.

Les travaux de passage de la canalisation du collecteur d'eaux usées étant très avancés, (il traverse actuellement notre commune), non sans problèmes !!, nous pouvons espérer une mise en service prochaine.

SUBVENTIONS ACCORDÉES.

Association Guy Renard, Association Française Myopathie, Atelier Club des Grands Handicapés et Paralysés, Association des Paralysés de France, Village S.O.S. d'enfants, 100 F à chacune de ces associations.

Union Générale des Aveugles et Grands Infirmes, Service Départemental des Anciens Combattants, 50 F à chacune de ces associations.

Amicale des Sapeurs Pompiers de DOURDAN, 200 F à cette association.

•

•

•

Dans le premier numéro, j'ai dit que ce bulletin est ouvert à tous ceux qui nous présenteront un article valable concernant la commune, en dehors de toute tendance politique, et que tous ceux qui désirent faire une communication dans le prochain numéro peuvent déposer leur projet d'article en mairie afin que le Conseil Municipal en prenne connaissance, et décide de sa publication.

Nous avons reçu la semaine dernière en mairie, un article amusant écrit à la manière du «Petit Rapporteur», mais qui risque d'être mal interprété par certains, et qui de plus est anonyme.

Nous ne pouvons pas publier un texte dont nous ne connaissons pas l'auteur, et à ce sujet nous informons tous ceux qui proposent un article de bien vouloir se faire connaître, chacun devant prendre la responsabilité de ce qu'il écrit.

NOTRE BUREAU D'AIDE SOCIALE

La commission qui se réunit plusieurs fois par an est composée comme suit :

Président : Georges DEBONO, maire
Vice-Président : Jean DESPREZ maire-adjoint
Membres : Mesdames BARGAIN, BOUDON *conseillers*
Messieurs LANOUE, AMIET, CHEVALLIER *municipaux*

Notre action s'est bornée jusqu'ici à distribuer pour Noël des colis à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'aux veuves et grands malades. Nous avons ainsi distribué l'an dernier 60 colis.

De plus nous faisons chaque hiver 2 distributions de 100 kgs de charbon, une fois avant la fin de l'année, et une fois à fin Janvier à toutes les personnes dont les revenus sont très modestes. C'est ainsi que nous avons distribué pendant l'hiver 73-74 : 5 600 kgs de charbon.

Les membres de la commission d'aide sociale se tiennent à la disposition de toutes les personnes âgées pour leur venir en aide dans leurs démarches auprès des Administrations, vous pouvez les contacter sur simple demande de rendez-vous

Beaucoup d'entre vous sont désespérés devant les frais d'hospitalisation. En effet, l'Hôpital n'est pas systématiquement gratuit, comme certains le pensent encore.

Lorsque vous êtes uniquement Assuré Social il vous faut, parfois, payer le ticket modérateur de 20 %, et c'est une dépense qui est vite lourde si vous n'avez pas une mutuelle médicale et chirurgicale pour prendre en charge, au moins en partie, les frais que vous avez à payer.

Je ne voudrais tout de même pas que vous vous inquiétiez inutilement. La prise en charge à 100 % existe dans une grande partie des cas. (vous n'avez, par exemple, rien à payer pour une appendicite ou pour une fracture du col du fémur, le remboursement étant à 100 % en secteur public, et, suivant la mutuelle que vous avez choisie, le remboursement peut également être à 100 % en secteur privé).

D'autre part, on peut toujours vous aider, soit en vous accordant des délais de paiement (en intervenant auprès du Percepteur), soit, pour les très défavorisés parmi vous, en demandant l'Assistance Médicale Gratuite par l'intermédiaire du Bureau d'Aide Sociale de votre Mairie.

Personnellement je peux, travaillant à l'Hôpital, vous aider dans vos démarches administratives. Je crois que les lettres administratives sont une corvée pour beaucoup d'entre vous. Il suffit parfois de venir tout simplement en parler pour que les choses s'arrangent.

Ceci dit, je vous souhaite à tous un très bon hiver et j'espère vous rencontrer dans les rues du village et non dans un lit d'hôpital.

M.M. BARGAIN

LES DROITS DES PERSONNES AGEES

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

A partir de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail, les personnes ayant des ressources annuelles ne dépassant pas 8.200 F pour une personne seule, ou 14.600 F pour un couple.

peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 120 F.

EXEMPTION REDEVANCE RADIO-TELEVISION

Sont exemptées de la redevance de RADIO, les personnes qui satisfont aux deux conditions suivantes :

- être âgé de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)
- vivre seul ou avec le conjoint ou avec une personne ayant qualité pour être exemptée

Pour être exempté de la redevance T.V., il faut de plus être bénéficiaire d'au moins un des avantages ci-dessous :

- Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés
- Secours viager
- Allocation de veuf ou de veuve
- Allocation aux mères de famille
- Allocation spéciale
- Allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité
- Pension ou rente de Sécurité sociale
- Pension de retraite ne dépassant pas 7 200 F par an pour une personne seule ou 12 600 F. pour un couple.

AIDES MENAGERES

Les personnes bénéficiaires de l'allocation spéciale vieillesse, et dans les mêmes conditions que ci-dessus,

peuvent bénéficier d'heures d'aide ménagère à domicile.

LES PERSONNES AGEES peuvent s'adresser, pour tous renseignements, en MAIRIE

- pour le droit aux différentes retraites complémentaires auxquelles elles peuvent prétendre :

Mme LAVAL déléguée C I C A S - A R R C O
est à votre disposition le

3^e vendredi de chaque mois
de 14 h à 17 h

en Mairie de SAINT-CHERON

- pour l'Action sanitaire et Sociale

Mme ROCHEGUDE

le Mardi de 9 h à 12 h

en Mairie de SAINT-CHERON

VOYAGE DES AINÉS

En ce matin du 7 juin, le soleil nous accompagne de ses joyeux rayons, joyeux aussi nous sommes, une belle journée s'annonce pour quarante d'entre nous.

Depuis cet hiver que nous entendons parler d'une sortie « Sœur Anne ne vois-tu rien venir ? » semblaient dire certains regards que nous rencontrions parfois.

Eh bien ! cette fois ça y est à 9 h 40 le car pulmann de la Compagnie Martignon, conduit avec beaucoup d'adresse et de savoir par M. Bernard, prend la route de Thoiry.

Avant notre arrivée au restaurant, disposant d'un peu de temps, notre sympathique chauffeur nous propose un petit pèlerinage à Orvillers. Après nous être recueilli quelques instants sur la tombe de Monsieur le Président Pompidou, nous rejoignons le restaurant.

Grâce aux bons soins de Monsieur le Maire, nous sommes accueillis dans un site rustique et reposant très en accord avec la réserve africaine si proche. Un repas copieux agréable et très réussi nous met en forme pour un splendide après-midi.

La visite commence par le circuit en voiture, nous contemplons le Roi des animaux faisant la sieste, les éléphants faisant de même en cette journée estivale.

Les ours avaient fortement envie de manger et pendant tout le parcours de leur parc, Martin nous suivit, ayant eut quelques nourritures.

Rhinocéros, gazelles, zèbres, nous allons de découvertes en découvertes.

Puis nous montons à pieds au château, superbe demeure du XVI^e siècle qui absorbe le soleil ; elle incite au repos et à la détente.

Nos yeux ne sont pas assez grands pour admirer, girafes, flamants roses, antilopes, bisons manchots, otaries, lynx, tigres, babouins et j'en passe. Le vivarium nous donne des frissons malgré la chaleur ; 18 h est bien vite arrivé, la journée passe à une vitesse vertigineuse après une brève visite aux merveilles du château (meubles Louis XV, manuscrits de Philippe Le Bel, Philippe V roi d'Espagne et combien d'autres, précieux témoins de notre histoire, vestiges de notre merveilleuse civilisation française, tapisseries, meubles etc...)

Malgré la fatigue, notre retour s'est passé joyeusement, à 19 h 30 nous avons regagné notre gentil Sermaise, ou nous attendait Monsieur Chevallier, notre Garde Champêtre et son car pour raccompagner les anciens à leur domicile. Nous souhaitons vivement renouveler une aussi bonne journée l'an prochain.

Grand merci à Monsieur le Maire pour sa merveilleuse prévoyance.

J'y étais

Bernadette BOUDON

AUX ANCIENS COMBATTANTS

L'an dernier nous donnions la liste des anciens combattants de 14-18 encore en vie dans notre commune. Nous devons hélas ! déplorer cette année, le décès de M. PUJOL Hippolyte

Nous présentons à sa veuve, Mme PUJOL et à sa famille nos biens sincères condoléances.

Nous accueillons cette année M. CARTIER Rodolphe, titulaire de la croix de guerre, croix du combattant, médaille des blessés, médaille interalliée, médaille de la Victoire.

Ils ne sont plus nombreux ceux qui peuvent encore venir à notre cérémonie du 11 novembre, mais je dois leur dire que nous comprenons très bien leur absence en raison de leur âge, car je sais qu'ils sont de cœur avec nous.

Ils sont d'une époque où la Patrie était sacrée, où l'Honneur faisait partie des grands principes de l'Humanité. Ils avaient confiance en ceux qui les dirigeaient, et leur comportement de bons français faisait de notre pays une nation forte, fière de son passé, de son présent, prête d'un seul bloc à défendre sa liberté et son indépendance.

Les Temps ont bien changé, la Patrie aujourd'hui les jeunes n'en parlent plus. Savent-ils seulement ce que cela signifie ?

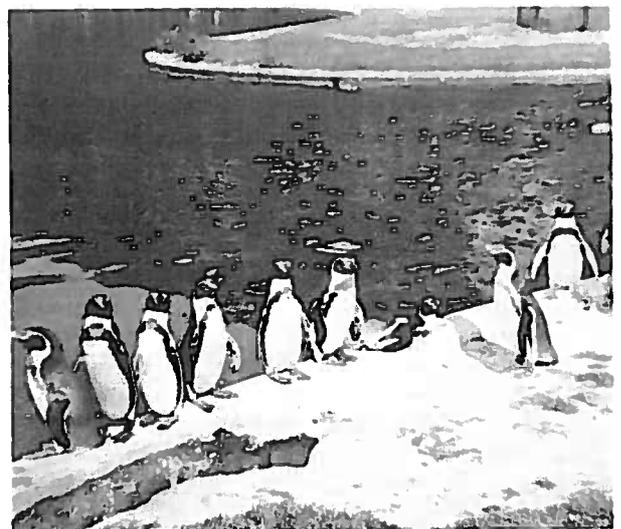
Et pourtant ! à côté de nous, la Patrie Soviétique, la Patrie Arabe, la Patrie Israélienne, on en parle tous les jours, et les Soviétiques, les Arabes, les Israéliens sont prêts à défendre farouchement leurs pays, les exemples ne manquent pas.

Un peuple qui n'est plus fier de son passé, de son présent, qui n'a plus foi en son avenir, est un peuple qui peu à peu perd son indépendance pour glisser doucement vers l'asservissement.

Que les jeunes réfléchissent à toutes les conséquences que leur abandon pourrait provoquer.

On regrette toujours ce qu'on a pas, et on ne voit pas ce qu'on a. La France, pays de la liberté, est encore un joyau au milieu de l'Europe. Il n'en tient qu'aux jeunes de la maintenir telle qu'elle est, ou d'en faire un pays asservi. L'héritage que nos pères nous ont confié et que nous leur transmettons sera maintenu ou lessivé, c'est à eux de choisir, leur avenir est entre leurs mains.

Georges DEBONO



Voyage des AINÉS à THOIRY

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SERMAISE - ROINVILLE (Essonne)

Quand j'étais enfant et que j'habitais chez mon oncle à St.-Evroult, il m'arrivait souvent de venir en promenade à la source de la Rachée ou, tous les lundis les lavandières du Mesnil et de Blancheface venaient y laver leur linge.

Cette coutume datait du 18^e siècle, époque à laquelle l'usage du linge de corps devint courant.

La source avait été aménagée avec ses bords en pierres plates placées en oblique, de telle façon que les lavandières à genoux dans un petit coffre en bois rempli de paille pouvaient y battre leur linge et le rincer dans l'eau pure.

Je déplorais hélas ! bien souvent l'état dans lequel se trouvait le miroir les jours de lessive, et l'impossibilité de m'y abreuver.

J'ai découvert plus tard dans la bibliothèque familiale le recueil des poésies de SAINTE-BEUVE qui, dans un poème intitulé « La Fontaine de Boileau » tiré des « pensées d'août » s'écriait :

Epris du flot sacré je me disais d'y boire
Mais hélas ! ce jour là les simples gens du lieu
Avaient fait un lavoir de la source du dieu
Et de femmes, d'enfants, tout un cercle à la ronde,
Occupaient la naïade et m'en altéraient l'onde.

De tout cela il ne reste aujourd'hui dans le silence seulement troublé par le clapotis de l'eau qui s'écoule vers la vallée, que les pierres plates placées en oblique qu'on devine sous la mousse. Des facheux ont cassé la herse qui délimitait la partie du lavoir réservée au meunier, ainsi que le petit pont de pierre par lequel on y accédait, mais le miroir a retrouvé sa pureté originelle.

C'est en 1942 que le projet d'alimentation en eau potable de SERMAISE/ROINVILLE a été mis à exécution. Dès lors, l'eau arrivant à domicile sur tous les évier, nos lavandières ont disparu remplacées par nos ménagères heureuses de faire leur lessive chez elles.

Quel progrès de pouvoir par un simple tour de robinet faire sa vaisselle, sa toilette, sa lessive, ses lavages de sols etc... Jeunes gens qui avez tout le confort, qui trouvez tout naturel de tourner le bouton pour avoir de la lumière, un robinet pour avoir de l'eau froide ou chaude, une petite roulette pour avoir un orchestre ou un film à domicile, d'appuyer sur un accélérateur pour vous rendre à 100 à l'heure et sans effort à la ville voisine, de composer un numéro sur un cadran pour avoir au téléphone le monde entier, songez à vos parents, à vos grands parents qui ont connu notre pays sans eau courante, sans électricité, avec pour se distraire 2 fêtes communales par an, et une visite à la ville voisine une fois par mois les jours de foire, et tout cela à pieds, en bicyclette ou en voiture à cheval !

Il est bon de temps en temps de faire un retour en arrière, ce qui nous permet de mieux apprécier toutes ces mécaniques modernes que nos ingénieurs, nos ouvriers ont inventé, ont bâti pour notre plus grand bien, à la condition de s'en servir avec sagesse et prudence.

Donc le syndicat des eaux de Sermaise/Roinville créé en 1942, c'est à dire en pleine guerre se met à l'ouvrage avec des entreprises plus ou moins sérieuses, et les moyens du bord, c'est à dire ce que veut bien nous laisser l'occupant, et c'est là que malheureusement il est décidé de choisir l'acier pour les conduites. Le résultat est que dès 1950 le réseau était dans un état pitoyable, et bientôt hors d'usage à 95%. Des fuites inombrables se produisaient dans tous les secteurs. J'ai vu de mes yeux 17 réparations sur moins de 2 mètres de conduite !

Des ingénieurs sont alors venus étudier sur place le phénomène qui provoquait des milliers de trous d'épingle dans les tuyaux, et en ont conclu que les dégâts étaient dûs aux courants telluriques provoqués par la traction électrique du chemin de fer (...) Ces courants vagabonds, disaient-ils, ne sachant pas où se réfugier viennent se jeter sur les canalisations et les perforent (...)

De là à vendre un appareil fort cher qui capterait ces courants balladeurs, il n'y avait qu'un pas que nos braves dirigeants de l'époque ont franchi, s'inclinant devant la Science Infuse ! De résultat point, mais la note fut salée, et quand en 1965 nous avons commencé les travaux de remplacement des conduites, c'est de véritables passoires que nous avons retrouvés en découvrant les conduites en acier.

C'est alors que j'ai eu avec les ingénieurs du Génie Rural un réel désaccord au sujet de l'emploi de l'éternit amianté pour remplacer nos anciennes conduites, sachant par expérience et celle de mon père que seule la fonte lavril donne des garanties certaines de bonne tenue et de très longue durée. Un exemple tout proche, c'est celui de St.-Chéron dont les

canalisations en fonte ont été placées en 1932 et qui sont toujours en excellent état. Nos ingénieurs du Génie Rural n'ont rien voulu savoir et nous ont imposé l'amiante-ciment. J'ai alors fait prendre par le syndicat une délibération déclinant toute responsabilité au cas où ce matériau se montrerait défectueux, et la rejetant sur le Génie Rural. Cette délibération se trouve dans les archives du syndicat et à la Préfecture. Elle pourra toujours servir à nos successeurs au cas où l'amiante-ciment se montrerait défectueux.

C'est donc en 1965 que nous avons entrepris le programme de grands travaux de réfection et de modernisation du réseau. Le syndicat a investi 150 millions anciens à cet effet. Il était temps. Deux vieilles pompes qui dataient de la dernière guerre s'essouffaient 24 heures sur 24 à alimenter 4 châteaux d'eau et 2 réservoirs semi-enterrés, tous de petite capacité, le plus important, celui de Mondétour faisant 100 m³. Les fins de semaine de l'été étaient pour nous de véritables cauchemars, nous manquions d'eau à chaque instant, et il a fallu tout le dévouement de notre fontainier Monsieur Gangnebien pour maintenir le minimum de fourniture.

C'est en 1967 que nous avons commencé à respirer, lorsque la station de pompage a été équipée d'une pompe moderne de 40 m³ heure, et que la vallée, de la Rachée à la Butte Rouge de Roinville s'est trouvée raccordée au nouveau réservoir semi-enterré des Ruets d'une capacité de 400 m³, les 2 plaines étant alimentées par le nouveau château-d'eau de Blancheface d'une capacité de 500 m³. Nous n'avons eu depuis aucun problème d'alimentation même pendant les mois chauds, en dehors de quelques petites pannes dans l'installation électrique dûes soit à l'E.D.F. qui nous joue de temps en temps des tours avec des chutes de tension ou par des coupures de courant, ou bien l'orage qui vient nous griller quelques appareils jusque dans nos armoires électriques.

Il y a aussi les imprévus comme celui qui a eu lieu au mois d'Août où l'entreprise BERTOLOTTI-DUCARROIR faisant des travaux pour le compte du syndicat de l'Orge nous a brisé par 2 fois en 2 jours nos conduites sur le pont de Sermaise.

Nous avons fait le maximum avec l'entreprise JEROME pour rétablir au plus vite la distribution.

Tous nos abonnés ont bien compris nos difficultés indépendantes de notre volonté, un seul cependant a protesté véhémentement, prétendant que c'était un scandale inadmissible, et qu'il allait porter plainte à la gendarmerie !

Une dame a téléphoné aimablement, déplorant le manque d'eau, disant que c'était bien ennuyeux, car elle ne pouvait donner à boire à son chien !

Sachez bien que nous faisons de notre mieux pour vous donner à tous satisfaction, et que notre fontainier, Monsieur Gangnebien surveille journalièrement les installations, même le dimanche.

Nous savons combien l'eau courante est précieuse dans un foyer, tout est donc mis en œuvre pour le bon fonctionnement de notre syndicat.

Tous les 3 mois nous faisons faire une analyse de l'eau, elle est affichée dans les mairies de Sermaise et de Roinville.

N'hésitez pas à nous consulter, à nous faire part de toutes vos remarques, nous sommes à votre entière disposition.

Le Président

Georges DEBONO

CROIX ROUGE

La Croix Rouge est présente dans le Canton par son Comité Local siégeant à St.-Chéron, que sa Présidente, Madame PERDREAU a su organiser et animer pendant de nombreuses années.

Chaque année le Comité organise une série de cours de secouristes qui obtient un grand succès puisqu'il est le seul dans la région et qu'il a même des candidats de Dourdan et de Bruyères le Chatel.

Ces cours sont entièrement gratuits, et les instructeurs pour la plupart bénévoles.

Le Comité Croix Rouge distribue en outre à Noël des colis de denrées aux nécessiteux des 11 communes du Canton, et il tient toute l'année sauf juillet et août, un vestiaire ou chaque samedi il distribue des vêtements aux familles nombreuses, aux travailleurs étrangers, aux personnes âgées, et aux jeunes qui ont des difficultés pour se vêtir.

Avec sa voiture ambulance et une équipe de secouristes diplômés, il tient des postes de secours sur les routes nationales les dimanches et jours de fête. Il suit les courses de vélo du canton dans le but de porter un secours immédiat aux accidentés.

Cette année, Madame PERDREAU se sentant fatiguée à cherché quelqu'un susceptible de la remplacer à la présidence. Personne n'ayant accepté ce poste, elle m'a fait l'honneur de me le proposer en même temps qu'elle honorait la commune de Sermaise à travers ma personne.

J'ai beaucoup d'estime pour Madame PERDREAU qui s'est tout au long de sa vie dévouée pour les autres, et qui a su surmonter toutes les désillusions et toutes les critiques formulées par ceux qui ne font rien. Devant son insistance, et malgré mes nombreuses occupations, j'ai accepté de prendre sa succession à la présidence.

La Croix Rouge est une association puissante, qui rayonne à travers le Monde entier avec des moyens très importants.

C'est ainsi qu'elle peut avec ses avions et tout son matériel se porter sur n'importe quel point du Globe et mettre en œuvre tout son arsenal de secours.

Les anciens prisonniers de guerre et déportés n'oublient pas non plus ce qu'elle a fait pour eux.

C'est donc une des associations les plus valables du Monde, capable de soulager les misères et de former des spécialistes du secours.

Je fais appel à tous ceux dont le cœur et le dévouement désirent venir en aide à leur prochain en difficultés. Nous sommes tous concernés. Quel est celui qui peut dire si demain il n'aura pas besoin de ses semblables ? Il suffit d'un accident de la route pour nous le prouver.

Un nouveau projet de loi tend à rendre obligatoire le diplôme de secouriste pour tous ceux qui se présentent à l'examen du permis de conduire. Les cours de secouristes Croix Rouge vont donc devenir indispensables pour tous les candidats.

Habitants du Canton de St.-Chéron, aidez-nous dans notre tâche, envoyez-nous des élèves, et n'oubliez pas d'adhérer à notre association en donnant votre obole aux membres du Comité qui vous visiteront une fois par an. C'est pour le bien de tous que nous insistons auprès de vous.

Les inscriptions aux cours de secouristes sont reçues dans toutes les mairies du Canton qui les transmettront au Comité de St.-Chéron.

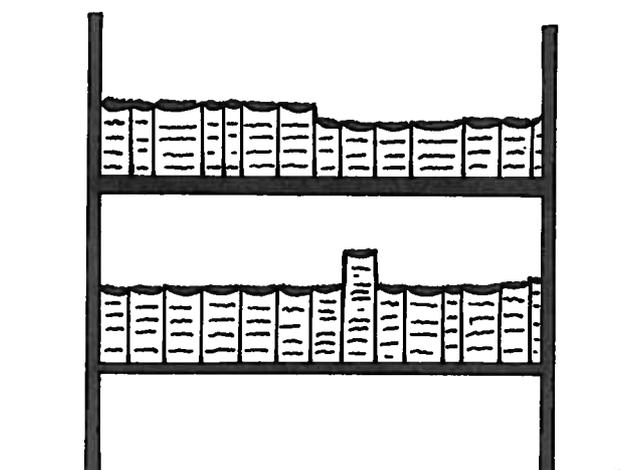
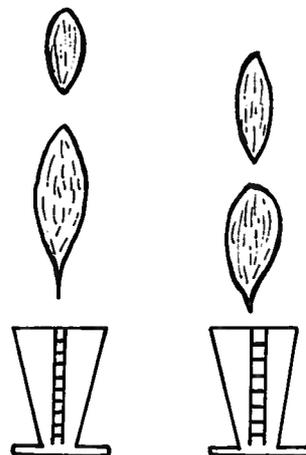
Georges DEBONO

Président du Comité Local de la Croix Rouge

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vie humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte

le **MERCREDI 19 NOVEMBRE 1975**

de 18 h à 20 h en **MAIRIE**



Madame DUPIT, bibliothécaire bénévole, vous rappelle que plus de 3.000 livres pour adultes et enfants vous attendent et qu'elle se tient à votre disposition tous les SAMEDI de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

La modique somme de 0,50 F perçue par livre nous a permis de compléter certaines séries notamment «Les Thibault» de Roger Martin du Gard et d'acheter des prix littéraires 74, GONCOURT, RENAUDOT, FÉMINA, livres parus en 1974 tels que «Adieu la Tortue» de Roger Riou, «Gros Calin» d'Émile Ajar, «Mémoires d'Avenir» de Michel Jobert.

Nous espérons avoir encore plus d'adeptes à la lecture ce qui permettra d'avoir une bibliothèque encore plus fournie.

IL EST RAPPELÉ

QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE SONT EN VENTE EN MAIRIE

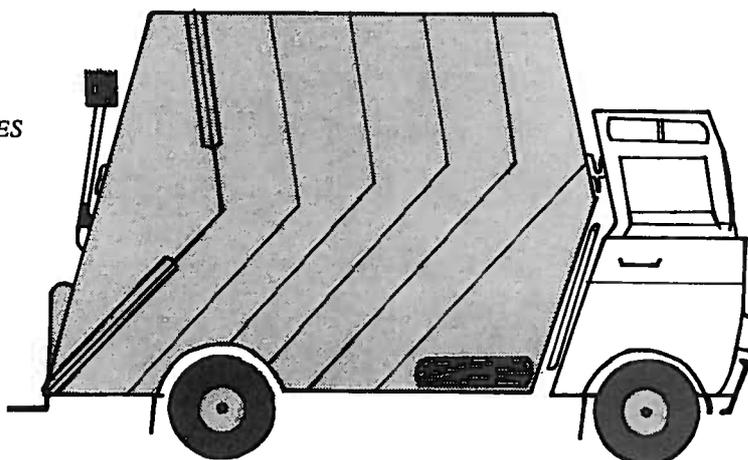
le **SAMEDI** de 9 h 30 à 11 h 30 et seulement ce jour-là
Merci d'en tenir compte

IL EST RAPPELÉ

QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES TOUS LES LUNDI ET VENDREDI

La collecte des **ENCOMBRANTS** se fait une fois par trimestre.

4^e TRIMESTRE 75
JEUDI 6 NOVEMBRE



Imprimée par A PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél . 491 42.49

Dépôt légal 4ème trimestre 1975